

CONSEIL DE PARIS
Séance des 14-15-16 décembre 2009

Amendement au Budget Primitif 2010 présenté par Jean-Pierre Caffet et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif au soutien aux centres de santé parisiens

Considérant que 40 % de nos concitoyens déclarent retarder des soins, voire renoncer à se soigner, pour des raisons financières, et la santé devenant ainsi une préoccupation croissante des Français,

Considérant que la Ville de Paris compte 97 centres de santé, et qu'ils constituent un maillon essentiel de l'accès aux soins dans la capitale (15 % des consultations en secteur 1 de médecine générale),

Considérant que, parmi ces centres, nombreux sont ceux, associatifs, mutualistes ou municipaux, qui sont confrontés à d'importants déficits, et que certains sont en grande difficulté financière aujourd'hui,

Considérant que la démographie médicale va fortement décliner à Paris dans les prochaines années (20 % de professionnels de santé en moins sur les 15 prochaines années), et qu'il est ainsi nécessaire de maintenir, voire de favoriser et de développer l'exercice coordonné et regroupé de la médecine en ville,

Considérant que les centres de santé sont non seulement les héritiers de la médecine sociale, mais qu'ils doivent également être porteurs d'une médecine d'avenir (pluridisciplinarité, actions de prévention, d'accès aux droits, éducation thérapeutique, etc.),

Considérant que la Ville a engagé avec eux une démarche visant à construire une stratégie globale d'offre sociale de soins, pour évaluer l'offre et la demande de soins sur le territoire parisien et identifier les zones les plus fortement déficitaires, pour rendre la gestion plus optimale et pour favoriser la coordination et la coopération des différents acteurs, au service des priorités de santé publique,

Le Conseil de Paris, sur proposition Jean-Pierre Caffet et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés groupe socialiste, demande que 150 000 € supplémentaires soient consacrés au soutien financier aux centres de santé parisiens en difficulté, ainsi qu'à une démarche de coordination et de réorganisation de leur activité.